

VEILLE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Suisse et Liechtenstein

Une publication du SE de Berne
Semaine du 30 septembre 2024

Faits saillants

- **Surcoût de 564 M € pour l'assurance-chômage française en 2023 du fait de l'indemnisation des chômeurs frontaliers ayant travaillé en Suisse**
- **L'inflation à 0,8 % en septembre, son plus bas niveau depuis trois ans**
- **Lancement d'une initiative populaire contestant le principe d'un accord UE-Suisse**

LES CHIFFRES À RETENIR

	Au 03/10	Var. vs 26/09
EUR/CHF	0,9392	- 0,8 %
USD/CHF	0,8509	+ 0,1 %
SMI	12 012	- 1,6 %
Taux 10a	0,397 %	- 3 pb

Macroéconomie

Inflation : En septembre, le taux d'inflation a de nouveau surpris à la baisse, en reculant de -0,3 point de pourcentage, à +0,8 % en glissement annuel (après +1,1 % en août). Il s'agit du niveau d'inflation le plus bas depuis juillet 2021. Le recul des prix des produits importés s'est intensifié, avec une baisse de -2,7 % par rapport à septembre 2023 (après -1,9 % en août), en raison notamment de la nouvelle appréciation du franc suisse ces derniers mois ainsi que de la baisse des prix des produits pétroliers. L'inflation des prix des produits fabriqués en Suisse est en revanche restée inchangée pour le 6^{ème} mois consécutif, à +2 % en glissement annuel. En prévision, la Banque Nationale Suisse (BNS) table sur une inflation de +1,2 % en moyenne cette année (contre +1,8 % en zone euro), +0,6 % en 2025 et +0,7 % en 2026. Dans ce contexte, les analystes d'UBS estiment que la BNS pourrait à nouveau abaisser son taux directeur de 25 pnb en décembre puis en mars. Sur le marché des changes, la BNS ne semble en revanche pas être intervenue de manière significative pour limiter l'appréciation du franc ces derniers mois.

Négociations UE-Suisse : L'organisation Kompass Europa a lancé une initiative populaire afin que tout accord international impliquant une reprise importante du droit reçoive la double approbation du peuple et des cantons. L'organisation eurosceptique suisse, soutenue par trois entrepreneurs financiers, s'oppose ainsi à un accord institutionnel avec l'Union Européenne (UE), indiquant refuser que la Suisse en devienne un « membre passif ». L'initiative, qui rejoint les positions de l'UDC sur la question de la souveraineté et de la libre circulation des personnes, apparaît à un moment où le Conseil fédéral négocie toujours un nouveau cadre d'accords bilatéraux (Bilatérales III) avec la Commission Européenne. A cet égard, la présidente de la Confédération suisse, Viola Amherd, et la présidente de la Commission, Ursula von der Leyen, qui se sont rencontrées en marge des célébrations des 70 ans du CERN, ont réaffirmé leur volonté de conclure les négociations entre la Suisse et l'UE d'ici la fin de l'année 2024, bien que des défis subsistent, notamment sur la libre circulation des personnes.

Baromètre conjoncturel KOF / PMI Industrie : En septembre, le baromètre conjoncturel du KOF (centre de recherches conjoncturelles) a continué de progresser, mais de façon très modeste. Le moral des entreprises industrielles suisses en particulier s'est à nouveau amélioré pour le 3^{ème} mois consécutif. L'indice des responsables d'achats pour le secteur manufacturier s'est au final élevé à

49,9 points (43,9 points en juin), un résultat en progrès donc mais qui reste en-dessous du seuil de croissance de 50 points.

Marché du travail : En septembre 2024, le taux de chômage au sens du SECO a légèrement crû, à 2,5 % (+0,1 pt de pourcentage par rapport à août). Les offices régionaux de placement (ORP) comptabilisaient 113 245 chômeurs inscrits à la fin du mois dernier, soit une hausse de +1,7 % par rapport à août, et de +24,7 % par rapport à septembre 2023. Pour mémoire, selon les critères du Bureau international du travail (BIT), le taux de chômage de la Suisse s'élevait à 4,0 % au 2^{ème} trimestre 2024 (contre 3,7 % au T2 2023).

Secteurs non financiers

Assurance-chômage des travailleurs frontaliers : Selon la [dernière analyse](#) de l'Unédic, le système d'indemnisation des frontaliers français en Suisse a engendré, en 2023, un surcoût de -564 M € pour le régime d'assurance chômage, après -533 M € en 2024. En effet, l'Unédic rappelle qu'un travailleur résidant en France et travaillant à l'étranger est indemnisé par l'assurance chômage française s'il perd son emploi, selon les règles européennes. Bien que les pays d'emploi, comme la Suisse, remboursent une partie de l'allocation versée aux pays de résidence (jusqu'à un maximum de 5 mois), cela ne couvre que 23 % des indemnités déboursées par l'Unédic pour le cas de la Suisse, en moyenne entre 2012 et 2023. L'étude de l'Unedic souligne que cette situation a engendré un surcoût de -803 M € en prenant en compte l'ensemble des pays limitrophes de la France. La Suisse en constitue la principale partie, étant donné : i) l'importance du nombre de travailleurs frontaliers (220 000 Français en 2023), donc du nombre d'allocataires frontaliers indemnisés pour chômage (47 000); ii) le niveau des salaires suisses, qui sert de base de calcul à l'allocation ensuite versée par l'Unédic (2 670 €/mois en moyenne).

Vente des magasins de luxe Globus : Après plusieurs mois d'incertitude, le spécialiste thaïlandais des grands magasins Central Group, qui possédait déjà une moitié de la chaîne suisse de magasins de luxe Globus, vient d'acquérir l'intégralité des activités opérationnelles de l'enseigne. Signa, le conglomérat autrichien en faillite, qui détenait 50% de l'entreprise, vient en effet de lui céder ses parts. Les bâtiments dans lesquels les grands magasins sont logés ne font toutefois pas partie de cette opération.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

<http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international>

Responsable de la publication : Gilles BORDES, chef du Service économique de Berne

Rédaction : Julie MURO, Martin ALBOUY

Abonnez-vous : berne@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Crédits visuels : Pixabay